



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Lausanne, le 16 avril 2023

Procès-verbal de la 123^{ème} assemblée générale ordinaire de la LRF

Jeudi 9 mars 2023, 19h30, Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL), 1000 Lausanne 26

Le Président central de la LRF ouvre la séance à 19h30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs, dirigeants, membre des différents comités et groupes et les salue cordialement.

Il remercie la présence des personnalités suivantes :

Association(s) :

- Néant.

Membres d'honneurs de la LRF :

- Lucio Casto
- Dany Golay

Tribunal arbitral de la LRF :

- M. Samuel Benaroyo, membre suppléant du Tribunal arbitral

Groupement des arbitres :

- M. Jérôme Koelle, Président.

Centre Sportif Régional Vaudois :

- M. Patrick LIAUDET, Président

Excusés :

- M. Fernando BLANCO, responsable des compétitions
- M. Philip BANIC, Président du Tribunal arbitral



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

ORDRE DU JOUR

Les clubs membres de la LRF ont été convoqués conformément aux statuts (art. 17). La convocation a été postée sur le site internet. Un rappel a été envoyé par courriel quelques jours avant l'AG.

Club convoqués :	52
- dont membres libres 2022 :	4
- dont nouveaux membres 2022	1

Présents 38 – Votants / Voix 38 – Majorité 20 – Absents 9

Clubs actifs membres de la LRF présents :

- 1) Bar des Boucanniers
- 2) Béthusy
- 3) Les Boucanières (féminin)
- 4) Bressepe Amicale
- 5) BVRV FC
- 6) C'est dit
- 7) Chantemerle
- 8) La Chapelle
- 9) CIO
- 10) Cowboys
- 11) Délices de Provence
- 12) Derby Lausanne
- 13) Dorigny
- 14) Dynamo SLAF
- 15) EHL 1 & 2
- 16) GDJ
- 17) Gotham City
- 18) Grève FC
- 19) HEC Lausanne
- 20) Implenia Vaud
- 21) Jeuncomm
- 22) Leman Black Swans (féminin)
- 23) Lokomotiv Lozanna
- 24) Loz Santos FC
- 25) Napoli Fans, Calcio
- 26) Nestlé 1 et 2
- 27) New Team
- 28) Nous football (féminin)
- 29) Pain Fromage
- 30) Pandas volants
- 31) Phénix
- 32) Red Lions
- 33) Red Marmottes
- 34) Sauce Galaxy
- 35) TL
- 36) UEFA
- 37) UEFA Women (féminin)
- 38) United New Team



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Clubs convoqués pour adhésion à la LRF :

- 1) WWW

Clubs actifs membres de la LRF excusés :

- 1) CSPL
- 2) CSPL (féminin)
- 3) Hirslanden Lausanne
- 4) Lausanne-Ours

Clubs actifs membres de la LRF absents, non excusés :

- 1) EHL Women
- 2) GIHE
- 3) Great Escape
- 4) Philip Morris
- 5) ZZ Lausanne

Membres libres invités présents :

- 1) Banque Cler

Membres libres invités excusés :

Néant

Membres libres invités absents :

- 1) International Lausanne FC
- 2) Liaudet Pial
- 3) Manoilles

Les dispositions mentionnent que les clubs membres actifs absents et excusés sont sanctionnés d'une amende de CHF 100.00 et ceux non excusés d'une amende de CHF 200.00.



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

1. Contrôle des présences

Davide Malgioglio valide que les membres ont bien signé la feuille de présence.

2. Désignation des scrutateurs

L'assemblée n'a pas eu besoin de faire appel aux scrutateurs

3. Approbation du procès-verbal de la 122^{ème} assemblée générale

Le PV de la 122ème assemblées générales est accepté.

4. Rapports

4.1 de gestion par le Président Central de la LRF.

Selon copie du rapport annexé au présent PV

4.2 du groupement des arbitres par son Président

Selon copie du rapport annexé au présent PV

4.3 du Tribunal arbitral par son Président M. Filip Banic

Le Tribunal arbitral n'a pas été sollicité durant la saison 2022.

M. Banic étant excusé, aucun rapport n'est lu.

5. Finances

5.1 Présentation des comptes 2022

Selon copie du rapport annexé au présent PV

5.2 Rapport de la vérification des comptes de la saison 2022

Selon copie du rapport annexé au présent PV

6. Discussion et adoption des rapports

Le président ouvre la discussion au sujet des rapports. Personne ne demandant la parole, ces rapports sont soumis à l'approbation de l'assemblée. Ils sont acceptés à l'unanimité.



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

7. Remise des récompenses

En l'absence de Fernando Blanco, responsable des compétitions, c'est Heinz Baudère qui est chargé de remettre les prix.

Prix 2022

Compétitions hommes :

- Champion A : EHL 1
- Champion B : HEC Lausanne
- Champion C : Phénix
- Champion D : Bressepe Amicale
- Coupe : UEFA
- Fair-play : Derby Lausanne

Compétition femmes

- Champion : UEFA Women

Toutes ces équipes sont chaleureusement félicitées par le Président et l'assemblée.

Restitution des trophées :

La coupe : 30.06.2023

Les autres trophées : 31.10.2023

8. Admissions et démissions des clubs

Est admis au sein de la LRF :

- 1) WWW (féminin)

Ce club est admis avec les applaudissements de l'assemblée.

Membres libres :

Les clubs ci-dessous se sont retiré en cours de saison et/ou ne sont pas réinscrits pour la saison 2023.

- 1) Banque Cler
- 2) International Lausanne FC
- 3) Liaudet Pial
- 4) Manoilles

9. Elections

9.1 des clubs vérificateurs des comptes pour la saison 2023

Rapporteur :	FC TL
Membre :	Loz Santos
Suppléant :	United New Team



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Comité LRF saison 2023

Le comité se compose comme suit :

Davide MALGIOGLIO	Président	Signature collective à deux
Daniel GUILLEMIN	Vice-président	Signature collective à deux
Jérôme KOELLE	Vice-président	Signature collective à deux
Denis MANGHARDT	Caissier	Signature collective à deux
Fernando Blanco	Resp. des compétitions et du calendrier	
Heinz BAUDERE	Resp. des compétitions et du calendrier	

10. Organisation des compétitions pour la saison 2023 (Championnat et Coupe)

Championnat masculin, nous avons 43 équipes, 4 groupes ABCD. Il y aura 2 relégués et 2 promus par groupe à la fin de la saison.

Championnat féminin, 7 équipes, 2 tours

Pour la coupe, 32 équipes retenues.

Le calendrier pour la saison 2023 sera en ligne, sur le site de LRF, d'ici la fin du mois de mars.

Début de la saison : 19.04.2023

Arrêt estival : 30.06.2023 – 20.08.2023

Reprise 2^{ème} tour : 21.08.2023

Finale de la Coupe (à confirmer) : 23.09.2023 (date de réserve le 30.09.23)

Fin des compétitions : 03.11.2023

11. Nomination des membres d'honneurs et honoraires

Après plus de 50 ans d'activité au sein de la LRF comme joueur, entraîneur, membre de la commission des clubs, etc... M. Robert Frey est nommé membre d'honneur. Davide Malgioglio le félicite et lui remet son diplôme.

M. José-Antonio Jover reçoit un diplôme de membre honoraire pour ses 40 ans d'activité au sein de l'équipe Nestlé.

12. Proposition individuelles des clubs

1 proposition reçue de Calcio Napoli Fans afin d'étudier la possibilité d'installer des bancs de touches couverts au bord des terrains. Projet à l'étude par le comité de la LRF en accord avec le CSRV et la Ville de Lausanne.

13. Divers

- A l'exceptions de quelques questions d'ordres générales, la parole n'a pas été demandée.



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Personne ne demande la parole, le Président central de la LRF clôture cette assemblée. Il exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle saison et souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée dans leur foyer, non sans les avoir invités au désormais traditionnel apéritif dînatoire.

Il est 20h20.

Prochaine AG LRF 2024 : 14.03.2024 à 19h30 - Ecole Hôtelière de Lausanne

LIGUE ROMANDE DE FOOTBALL

Le Président :

D. Malgioglio

Le Vice-président :

D. Guillemin



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Rapport du Président

Me voilà ce soir devant vous pour mon premier rapport en tant que président de la LRF. Et j'ai la chance de pouvoir le faire à la suite d'une année 2022 qui a marqué un retour à une certaine normalité après les péripéties footballistiques que nous avons tous connu durant les saisons 2020 et 2021 due au COVID.

Compétitions et calendrier de la saison 2022

Lors de cette saison 2022, 47 équipes masculines ont pris part au championnat, réparties dans 4 groupes différents. Le grand vainqueur de la saison est EHL 1, qui obtient son deuxième titre en LRF après celui obtenu en 2010.

De ces 47 équipes, 32 ont été sélectionnées en fonction de leur classement fair-play pour la Coupe avec la victoire en finale de UEFA qui a battu Lokomotiv Lozanna sur le score de 3-2 et qui garde donc son titre. Il s'agit là de leur quatrième titre dans cette compétition après ceux de 2011, 2013 et donc 2019.

A noter que nous avons perdu en fin de saison 4 clubs qui ont décidé d'arrêter leur aventure en LRF : Manoilles, Banque Cler, Liaudet Pial ainsi que Internacional Lausanne. Ces clubs n'ont malheureusement pas pu être remplacé.

En effet, nous avons reçu durant l'année 2022 une douzaine de mails de personnes intéressées à rejoindre notre championnat mais au final aucune n'a souhaité se lancer dans l'aventure. Nous aurons donc un championnat masculin 2023 avec 43 équipes.



En ce qui concerne les filles, 6 équipes ont pris part au championnat 2022 avec la victoire finale de UEFA. Une première vu que depuis son introduction en LRF, le championnat féminin avait été dominé par une seule et même équipe, Les Boucannières de 2015 à 2019.

L'effectif des équipes féminines s'agrandit en 2023 puisqu'une nouvelle équipe viendra intégrer le championnat (nous en reparlerons tout à l'heure lors du point 8 des admissions).

Durant l'année 2022, un total de 313 matchs ont été joués (282 champ. + 31 coupe). Ces rencontres ont principalement été programmées au Centre sportif du Chalet-à-Gobet (267), mais nous avons également pu jouer des matchs à la Tuilière (18), à Nyon (16), à St-Sulpice (10), à Vevey (1) et à Dorigny (1).

Licences et qualifications

Durant la saison dernière, notre responsable des licences, Jérôme Koëlle, a délivré 542 nouvelles licences pour un total de 3183 licences.

Je tiens ici à rappeler que les nouvelles demandes doivent être faites avec un délai raisonnable, qui selon le règlement devrait être de 10 jours. Il est impossible pour Monsieur Koëlle de valider un nouveau joueur si la demande est faite 24 ou 48h avant un match. D'où l'importance d'un bon recrutement avant le début de la saison et d'avoir un contingent assez étoffé pour palier aux problèmes liés aux vacances, aux blessures, aux maladies, aux impératifs familiaux ou professionnels.



Finances

Financièrement, la LRF demeure saine. Je laisserais notre caissier Denis Manghardt vous en dire plus tout à l'heure lors de son rapport.

Je tiens tout de même à féliciter tous nos clubs pour leur sérieux car tous les décomptes finaux de la saison dernière sont payés et de mémoire de mes collègues plus expérimentés, c'est une première que ce soit le cas lors de l'AG.

Tribunal arbitral

En ce qui concerne le tribunal arbitral, nous n'avons heureusement pas eu besoin de le solliciter, ce qui prouve le fair-play et l'entente qui règne lors de nos compétitions et je vous en félicite.



Centre Sportif Régional Vaudois

Je souhaite remercier Patrick Liaudet, le Président du CSRV, ainsi que son équipe pour leur implication et le travail accompli tout au long de l'année 2022. C'est grâce à eux si vous pouvez profiter de la buvette après vos matchs dans un cadre sympathique et dans la bonne humeur.

En plus de s'occuper de la gestion de la buvette, c'est également Patrick Liaudet qui s'occupe d'une bonne partie des travaux de maintenance et de réparations nécessaires du bâtiment.

Pour n'en citer que quelques-uns, voici la liste des principaux travaux effectués ces deux dernières années :

- La peinture de la buvette ,du hall d'entrée, des couloirs ainsi que de certains vestiaires a été entièrement refaite
- Pose d'un faux-plafond dans les douches
- Réfection du système de ventilation et électrique des douches
- Réfection de l'installation de ventilation

Pour tout ça et bien d'autres choses que tu fais pour le Centre, merci Patrick !



Remerciements

Je souhaite encore remercier :

- nos arbitres, son groupement, son comité et son président
- la Ville de Lausanne, en particulier son service des sports
- et bien entendu nos clubs ainsi que leurs dirigeants et responsables

Mais surtout je souhaite remercier tout particulièrement mon comité dans son entier. En tant que Président je ne pourrais pas faire grand-chose sans l'aide et le travail incroyable de mes collègues.

Je ne le répéterais jamais assez, nous sommes tous bénévoles, avec des obligations professionnelles ou familiales mais cela n'altère en rien leur implication et leur dévouement presque quotidien en période de compétitions. Merci pour le job !

Conclusion

J'arrive presque au bout de mon rapport.

Au cours d'une saison, nous vivons des moments de stress, parfois des situations complexes à devoir gérer, des demandes urgentes à traiter mais je peux dire sans trop de soucis que mon comité et moi-même avons pris plaisir à assumer nos tâches durant la saison écoulée et je pense que notre mission a été remplie avec succès.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2023 pleine d'émotions et de joies partagées.

Vive la Ligue Romande de Football !

Rapport du Président des arbitres et Fair-play saison 2022

Cher Président de la Ligue romande de Football, chers membres d'honneur, chers membres,

Par ces quelques lignes, je vous fais mon rapport pour cette dernière saison 2022.

Nous avons pu enfin jouer un championnat complet ce qui a été une bonne chose pour tout le monde.

Les principaux points qui ont marqués cette saison sont :

- *Encore quelques équipes ont été amendées et les matchs déclarés comme forfait par suite de joueurs non qualifiés. Pour rappel seul le site internet fait foi pour la qualification d'un nouveau joueur. Un joueur nouvellement ajouté sur le site ne peut pas prendre part aux compétitions si ce dernier a un statut « en attente, ou pas qualifié » sur le site. Cela fait maintenant 2 ans que j'ai instauré la tolérance zéro et dans l'ensemble cela fonctionne bien et c'est respecté. Une équipe a malheureusement triché avec un joueur non qualifiable de part son statut ASF évoluant sous un faux nom.*
- *Une erreur s'est glissée dans le classement fair-play et ce dernier n'a été corrigé que tardivement et on s'en excuse. L'équipe United New Team était première mais elle a eu deux matchs perdus par forfait. Le site n'en avait pas tenu compte mais cela a été corrigé et c'est Derby Lausanne qui remporte le prix fair-play pour cette saison 2022.*

Voilà au niveau du Fair-play encore, malgré tous les avertissements et demandes répétées qui non pas été respectés concernant le parking devant le bâtiment du CSRV, la saison dernière a été la pire pour ces événements et le comité a décidé de sévir, à savoir que les voitures parquées sans autorisation, son propriétaire sera retrouvé et une amende sportive de CHF 100.- (frais de recherche non compris) sera reportée sur la facture du club pour lequel il évolue et le club amendé est libre de se retourner sur son joueur fautif.

Autre point fair-play, de plus en plus d'équipes viennent avec leurs boissons achetées en grande surface et laisse les déchets soit dans les vestiaires ou devant la poubelle du centre sans sac taxé. La buvette du CSRV vend des produits à des prix plus que compétitifs et elle ne doit pas être concurrencée et encore payer la taxe d'évacuation des déchets qu'elle n'a même pas vendus. Merci à tous de fournir des efforts pour que l'on puisse continuer à faire vivre notre buvette avec son ambiance et esprit plus que sympa.

Bonne fin de soirée à tous, merci de votre attention et vive le football !

Montet, le 7 mars 2023

*Le Président du groupement
Des arbitres de la LRF
Jérôme Koelle*

LFR
Comptabilité 2022

LFR
Comptabilité 2022

ACTIFS	31.12.2022
Caisse	2 003,50
Postfinance	69 111,43
Débiteurs	17 072,50
Provisions pour pertes sur créances envers des tiers (du croire)	-3.851,50
Avance et prêts - CSRV	39 144,40
Participations - Pâtre Malley	1,00
Participations - CSRV	8 000,00
Buts Championnat féminin	1,00
Mobilier de bureau/appareils de bureau et informatique	1,00
TOTAL ACTIFS	131 483,33

PASSIFS	31.12.2022
Acomptes des clubs	-
Charges pas encore payées	1 170,00
Provision informatique	13 550,00
Provision pour terrain	6 000,00
Capital	103 989,33
Bénéfice	6 764,00
TOTAL PASSIFS	131 483,33

20.02.2023

20.02.2023

LFR
Comptabilité 2022

LFR
Comptabilité 2022

CHARGES	2022
Frais de location des terrains CSRV	30 840,00
Frais de location autres terrains	1 455,00
Frais d'arbitrage	29 570,00
Frais de thé CSRV	7 710,00
Charges de trophées	702,65
Loyer	1 000,00
Téléphone, internet	1 156,20
Colisations, dons	360,00
Licences et abonnement informatique	165,70
Développement informatique	6 090,40
Frais du comité LRF	8 050,00
Frais d'organisation assemblée LRF	4 286,20
Autres charges de l'association	1 528,85
Frais bancaires/CCP	60,00
TOTAL CHARGES	92 976,00

PRODUITS	2022
Inscriptions des clubs	8 700,00
Licence des joueurs	12 520,00
Sanction et amendes des clubs	12 932,50
Facturation des terrains	31 840,00
Facturation arbitrage	27 020,00
Facturation des thé	3 862,50
Facturation assurance RC	1 020,00
Produit des événements	1 500,00
Autres revenus	345,00
TOTAL PRODUITS	99 740,00
TOTAL CHARGES	92 976,00
Bénéfice	6 764,00

RAPPORT DU CAISSIER DE LA LRF
Exercice comptable 2022, du 01.01 au 31.12.2021

Madame, Monsieur,

Qu'il me soit permis de vous présenter le rapport du caissier de la LRF relatif à l'exercice comptable 2022, valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Au 31.12.2022, le capital de la Ligue romande de football se montant à CHF 110'763.33.

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 6'764.00

Le bénéfice précité a été utilisé pour augmentation le montant de la provision informatique et terrain.

En détail au 31.12.2022

Caisse : CHF 2'003.50, idem 2021

Postfinance : CHF 69'111.43

Débiteurs : CHF 17'072.50, selon justificatifs dans le classeur. Il s'agit des factures ouvertes relatives au championnat 2022.

Provision pour pertes sur débiteurs : -3'851.50 (inchangé depuis 2021)

Avances et prêts – CSRV : CHF 39'144.40, baisse de – CHF 1'000.00 pour location local.

Participations – Patinoire Malley : CHF 1.00

Participation – CSRV : 8'000.00

But championnat féminin : CHF 1.00

Mobilier de bureau/appareils de bureau et informatique : CHF 1.00
(amortissement comptabilité de CHF 499.00)

Acomptes des clubs : CHF 0.00

Provision informatique : CHF 13'500.00 (+7'500.00)

Provision pour terrain : CHF 6'000.00 (+ 1'000.00)

Capital final : CHF 110'498.33

Les charges sont conformes aux précédents exercices

Les produits sont conformes aux précédents exercices, tenant compte d'un championnat complet.

Produit des évènements = pénalités à divers clubs pour excuses ou non-participation à 'AG

Autres revenus : amendes sur parking CSRV.

1 club a été pénalisé d'une amende de CHF 1'000.00 pour avoir fait jouer un joueur sous une fausse identité.

La situation financière de la LRF est très saine.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Exercice comptable ~~2021~~²⁰²², du 01.01 au 31.12.~~2021~~²⁰²²

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée générale de la LRF qui s'est tenue en mars 2022, nous avons procédé, par sondage, à la vérification des comptes de la Ligue Romande de Football pour l'exercice suivant :

2022 du 1^{er} janvier au 31 décembre

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

Les vérificateurs :

Rapporteur : **HEC LAUSANNE**

Membre : **FC TL**



Suppléant 1 : **LOZ SANTOS**



Suppléant 2 : **UNITED NEW TEAM**



Lausanne, le 1er mars 2022, Chalet-à-Gobet, Lausanne

Locaux du CSRV